

La fondation de l'École normale de Sudbury (1957–1963)

Pierre A. Riopel

Number 33, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/019787ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/019787ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Riopel, P. A. (2008). La fondation de l'École normale de Sudbury (1957–1963). *Revue du Nouvel-Ontario*, (33), 95–132. <https://doi.org/10.7202/019787ar>

La fondation de l'École normale de Sudbury (1957–1963)

Pierre A. Riopel

Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

« Je n'ai nullement l'intention de me tenir sur la clôture : mes confrères savent de quel bois je me chauffe. Si j'ai accepté ce poste à Ottawa, c'était en vue de me préparer à travailler dans ma région. Mon séjour ici, quoique de très courte durée, me convainc davantage de la nécessité d'une École Normale à Sudbury. Comme fonctionnaire du gouvernement provincial, je n'ai aucunement le droit de me servir de politique pour stimuler la chose. Il est d'ailleurs regrettable que nous ayons à le faire dans un domaine comme l'éducation. Mais les circonstances en Ontario ne nous permettent guère d'autres alternatives. Cependant, il ne faudrait pas que la fondation de l'École de Sudbury prenne un caractère purement électoral. »

*(Lettre de Claude Raymond à Jacques Martineau, s.j.,
le 5 février 1963)*

Ce sont les membres de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO) qui ont lancé l'idée, lors du congrès général de 1953, de créer une école normale en vue de répondre aux besoins en matière d'éducation de la population de langue française du nord de l'Ontario. Environ dix ans plus tard, à l'occasion d'une rencontre entre des représentants de l'ACFÉO et des députés provinciaux de langue française, l'idée refait surface¹. Tous semblent d'accord pour fonder une telle institution; toutefois, son emplacement précis reste sujet à discussion puisque les modalités de la fondation sont à

¹ Mémoire présenté lors d'une rencontre entre l'ACFÉO et des députés de langue française, 12 novembre 1962, Ottawa, p. 4, AJS Boîte 370/Document 47.

négocier avec le gouvernement provincial. En vertu de *L'acte constitutionnel de 1867* (maintenant *L'acte constitutionnel de 1982*), les gouvernements provinciaux sont responsables de l'éducation et cela inclut les maisons de formation du personnel enseignant pour les écoles élémentaires et secondaires de la province. Le parcours historique de l'institution, connue aujourd'hui sous le nom d'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne, demeure toutefois peu connu.

Rattachée à l'Université Laurentienne de Sudbury, cette École, qui célèbre son 45^e anniversaire en 2008, reste l'unique institution unilingue française de formation initiale à l'enseignement de l'Ontario. Depuis 1963, plusieurs centaines d'enseignants franco-ontariens de l'élémentaire et du secondaire y ont reçu leur formation pédagogique et disciplinaire. Leur préparation professionnelle leur a permis de développer un leadership pédagogique grâce auquel ils ont eu une influence dans les milieux où ils ont évolué, que ce soit dans leurs communautés respectives du nord de la province ou ailleurs dans le monde.

Le recensement de 1961 indique que la population ontarienne de langue maternelle française du nord-est de l'Ontario (soit les districts de Nipissing, Sudbury, Timiskaming et Cochrane) se chiffre à 138 112 habitants sur une population totale de 383 067; les francophones comptent donc pour 36,1 % de la population totale des quatre districts et pour 32,5 % de la population totale de langue maternelle française de l'Ontario². En contrepartie, dans la région de l'est de l'Ontario qui regroupe les divisions démographiques actuelles de la ville d'Ottawa et des comtés de Prescott, de Russell, de Stormont et de Glengarry, la population de langue maternelle française se chiffre à 149 937, sur une population totale de 478 134 habitants; elle compte donc pour 31,4 % de la population totale de cette région et pour 35,3 % de la population totale de langue maternelle française de l'Ontario. À la lumière de ces données démographiques, les partisans du

² R. Lachapelle et J. Henripin, *La situation démolinguistique au Canada*. Montréal, Institut de recherche politique, 1980, p. 331 et 174; R. Bernard, *De Québécois à Ontariens*. Hearst, Le Nordir, 1996, p. 127.

projet soutiennent que la population francophone du Nord-Est est suffisamment nombreuse pour le justifier, au même titre que l'École normale de l'Université d'Ottawa dans l'Est ontarien. Par contre, la géographie de ces deux régions diffère grandement : le Nord-Est couvre presque un tiers de la superficie de la province, c'est huit fois plus que le territoire de l'Est ontarien. Ces particularités seront considérées au moment de faire valoir l'importance d'établir une maison de formation de langue française dans le Nord-Est.

C'est dans ce contexte démographique et géographique particulier qu'on a entrepris les démarches en vue d'obtenir une maison de formation des maîtres franco-ontariens dans le nord de l'Ontario.

Les débuts

De 1927 à 1963, seule l'École normale de l'Université d'Ottawa assure la formation du personnel enseignant des écoles de l'Ontario, que l'on désigne souvent à l'époque comme étant « bilingues ». Vers le début des années 1950, cette école ne semble plus pouvoir accommoder tous les candidats à la formation à l'enseignement. Au début des années 1960, la situation ne s'est guère améliorée; les inscriptions se chiffrent à quelque 400 étudiants, le nombre moyen par classe étant d'environ 48³. L'idée d'une seconde école normale de langue française fait alors surface. La multiplication rapide des écoles dans le nord de la province de même que la pénurie de personnel enseignant dans certaines régions éloignées et rurales sont à l'origine du projet.

Parmi les nombreux intervenants, quatre groupes principaux en réclameront la création auprès du gouvernement provincial : l'Église catholique romaine (représentée principalement par les Jésuites), l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFÉO), les leaders politiques (des paliers provincial et fédéral) et des représentants du monde des affaires.

Le gouvernement conservateur provincial de Leslie Frost (1949–1961) est le premier à recevoir la requête de la

³ Lettre de R. Charbonneau à L. Cécile, Ottawa, 8 septembre 1960, AJS 370/13.

communauté franco-ontarienne. Le premier ministre John Robarts (en poste de 1961 à 1971), par l'entremise de son ministre de l'Éducation et futur premier ministre, William Davis, se prononce en faveur du projet. L'annonce de l'ouverture d'une l'École normale bilingue à Sudbury pour septembre 1963 figure dans le discours du trône de novembre 1962. Les autorités ministérielles ainsi que les principaux intervenants doivent en discuter les principales modalités. Où sera-t-elle construite? À quelle institution universitaire sera-t-elle affiliée? Quelle en sera la nature : confessionnelle ou non? Bilingue ou unilingue? La dernière étape, avant l'ouverture des portes, est de mettre en place le dispositif physique, de recruter le personnel enseignant ainsi que les étudiants désireux d'enseigner en français au niveau élémentaire.

Pour les besoins de cet article, nous étudierons plus attentivement le rôle des quatre principaux groupes d'intervenants dans l'établissement de l'École normale de Sudbury (dorénavant : ÉNS). En suivant leur parcours, en examinant leurs réponses aux questions soulevées, nous comprendrons mieux le cheminement du projet et ce, jusqu'à l'ouverture de ses portes.

Le rôle de l'Église catholique romaine

Les membres de la Compagnie de Jésus (les Jésuites) sont présents à Sudbury depuis la fin du XIX^e siècle. En 1883, ils fondent Sainte-Anne-des-Pins, la première paroisse francophone de la ville et y établissent la première école élémentaire; les cours ont lieu dans le presbytère. Plus tard, avec l'ouverture du Collège du Sacré-Cœur, en 1913, la communauté se taille une place influente dans le dossier de la formation secondaire et universitaire de la région. Il n'est donc pas étonnant que certains de ses membres s'intéressent vivement à la question de l'ouverture d'une école normale dans le nord de l'Ontario pour assurer la survie de la francophonie.

L'un deux, le père Alphonse Raymond, s'intéresse particulièrement à cette question et en deviendra un des principaux instigateurs; c'est d'ailleurs lui qui, le premier,

aurait suggéré la création de cette École⁴. Originaire de Verner, village situé à mi-chemin entre North Bay et Sudbury, le père Raymond a œuvré dans le Nouvel-Ontario⁵ pendant une trentaine d'années. Il a joué un rôle central dans la fondation de paroisses catholiques romaines de langue française dans le diocèse de Sault-Ste-Marie, d'écoles élémentaires et de regroupements culturels et sociaux dans la région de Sudbury. Son intérêt pour la question de la formation des enseignants découle de sa préoccupation pour la question éducative en Ontario français.

En 1956, le père Raymond écrit au père Guillaume Belcourt, s.j., en poste à Kenora, dans le nord-ouest de l'Ontario, et lui fait part des progrès du dossier. Les lettres de Raymond semblent indiquer que Belcourt sera pressenti pour être le premier directeur de l'ÉNS.

Voici ce que je sais actuellement du projet d'École normale et le rôle que vous auriez à y jouer. D'abord rien n'est à communiquer actuellement, car nous n'en sommes qu'au stage [sic] des démarches. Monsieur Vincent, Président⁶ de l'Association doit obtenir l'appui, pour la fondation de cette École Normale, des Évêques de Hearst et de Timmins, des Présidents Régionaux de l'Association du Nord et des Inspecteurs d'Écoles du Nord. Ensuite nous demanderons l'appui et la permission de Mgr Dignan. Le Père Normandin, o.m.i., Recteur de l'Université d'Ottawa se dit favorable et doit lui aussi donner une lettre d'appui.

⁴ H. Parent, s.c.o., *Alphonse Raymond, s.j. (1914–1978) : Mes souvenirs*, Document historique n° 93, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1995.

⁵ Le vocable « Nouvel-Ontario » désigne la région qui s'étend essentiellement entre Mattawa et Sault-Ste-Marie, destination d'un très grand nombre de colonisateurs canadiens-français de la fin du XIX^e siècle, encouragés par la construction du Canadien-Pacifique, la découverte de gisements miniers et le développement de terres agricoles. Une expression semblable, le « Nord-Ontario », est souvent employée dans la correspondance et les textes des Jésuites.

⁶ Bien que plusieurs majuscules des citations soient fautives, nous n'ajouterons pas [sic] afin de ne pas alourdir le texte. Cette remarque vaut pour l'ensemble du texte.

Avec toutes ces lettres, nous irons voir le Ministre de l'Éducation, Dunlop, qui est notre ami depuis une visite qu'il nous fit le premier juin. Si nous procédons ainsi, l'affaire est assurée de réussir. Maintenant, il serait prématuré de vouloir commencer en septembre prochain, quoique la fondation peut [sic] être obtenue à l'automne 1956 mais pour septembre 1957⁷

Le ton de la lettre du père Raymond indique l'empressement avec lequel il voudrait voir naître cette école; toutefois, il doit se contenter d'en présenter l'idée. Le père Raymond poursuit ses explications en indiquant le rôle que le père Belcourt pourrait jouer dans l'administration de cette éventuelle maison de formation.

Et vous, eh bien! Vous serez le Directeur de l'École normale, comme le Père Lamoureux l'a été 33 ans de celle d'Ottawa! J'espère que vous pourrez être libre dès août ou septembre pour vous préparer à ce poste. Vous êtes déjà tout qualifié académiquement mais vous pourriez durant cette année visiter des Écoles Normales, voir les programmes, vous renseigner sur les rapports avec le Ministère de l'Éducation, etc. [...]

Nous serons tous heureux de vous voir à la Direction de cette œuvre qui sera si importante pour le Nord-Ontario. Les oblats [sic] n'ont pas à s'en offenser car leur École Normale est devenue trop petite. Elle peut contenir 250 Normaliens et ils ont plus que ce nombre depuis un an. Cette année, il y [en] avait 82 qui venaient du Nord. On prévoit, statistiques en main, que nous aurions 150 Normaliens d'ici à cinq ans. Voyez la belle œuvre qui vous attend⁸.

Ces propos dévoilent une certaine rivalité entre les deux principales communautés religieuses masculines desservant l'Ontario français. L'auteur prend garde de ne pas offenser l'œuvre des pères oblats dans le dossier de la formation des enseignants franco-ontariens. Le père Raymond est très

⁷ Lettre de A. Raymond, s.j. à G. Belcourt, s.j., Sudbury, 30 juin 1956, AJS 370/1.

⁸ *Ibid.*

conscient de l'importance de gagner l'appui des Oblats qui oeuvrent principalement dans les régions d'Ottawa et du Grand Nord et qui dirigent l'École normale d'Ottawa. De plus, cette lettre donne, à ceux qui prendront sa relève dans ce dossier, des indications très précises sur les arguments à présenter en faveur de l'École. Cette lettre est aussi la première à évaluer le nombre éventuel d'inscriptions.

Vers la fin de 1956, tel qu'il l'avait annoncé, Raymond, accompagné du président de l'ACFÉO et des députés de la région sudburoise, rencontre le ministre de l'Éducation, William Dunlop, afin de lui faire valoir l'importance de cette École pour la communauté francophone du Nord. Par le ton de sa missive, il exprime son grand respect et sa profonde reconnaissance au ministre pour les avoir rencontrés.

I was highly pleased with the interview you granted us in October, when I was received bu [sic] your Honour along with Mr. Vincent, Mr. Monaghan and Mr. Belisle. And we are grateful for the kindness you showed to the project we proposed to you and which, we hope, will materialize when our Honour will have received all the required information⁹.

Selon toute vraisemblance, cette rencontre d'octobre 1956 a été la première délégation à Toronto des promoteurs du projet. Cette rencontre, de même que les nombreux autres entretiens, marque l'effort concerté de tous les représentants du nord de l'Ontario, qu'ils soient de langue française ou anglaise, pour obtenir cette maison de formation. La présence du député provincial Monaghan, représentant de la circonscription de Sudbury, à forte proportion francophone, montre, en fait, que la formation professionnelle et universitaire est une question qui préoccupe l'ensemble de la population sudburoise.

La stratégie du père Raymond pour obtenir tous les appuis politiques et religieux nécessaires est très claire. L'appui et la permission des autorités ecclésiastiques de l'ensemble du Nord de même que le soutien de la communauté et des autorités scolaires sont cruciaux. Les diocèses de Hearst et

⁹ Lettre de A. Raymond, s.j. à William Dunlop, Sudbury, 1^{er} décembre 1956, AJS 370/2.

de Timmins étant majoritairement francophones, l'appui de leurs évêques (les deux sont francophones) aura donc du poids politique lors de la présentation du dossier à l'évêque du diocèse de Sault-Ste-Marie, Mgr Dignan. Cet appui de taille est essentiel si on veut que l'ÉNS soit construite dans le diocèse de Sault-Ste-Marie, à Sudbury plus précisément. Mgr Dignan reste en poste jusqu'en 1957; Mgr Alexander Carter, qui le remplace, est aussi favorable à l'idée. Fort de ces appuis, le père Raymond soumet la demande au ministère de l'Éducation. Le projet commence à prendre forme.

Au moment de l'affiliation du séminaire de Hearst à l'Université de Sudbury¹⁰, le père Raymond parle publiquement, pour la première fois, du projet de fondation d'une école normale à Sudbury¹¹.

Le père Belcourt, toujours intéressé au projet, rédige un document qui résume les principaux arguments en sa faveur :

Projet d'école normale à Sudbury¹²

Pénurie de professeurs qualifiés

Disette actuelle de professeurs qualifiés dans le Nord-Ontario.

Beaucoup de femmes mariées enseignent.

Beaucoup de professeurs non qualifiés.

Principaux d'école qui n'ont pas fait le cours d'école normale.

Or, les écoles bilingues se multiplient plus rapidement que les professeurs qualifiés et la pénurie de professeurs augmente au lieu de diminuer.

La pénurie de professeurs existe d'une façon aigue [*sic*] partout au Canada, mais surtout dans nos écoles bilingues du Nord-Ontario. Il nous semble qu'il faut [*sic*] prendre tous les moyens possibles de remédier à cette situation au plus tôt. Il nous semble également que le meilleur moyen d'y arriver, et même le seul moyen, c'est la fondation d'une école normale pour le Nord-Ontario. Les élèves de

¹⁰ L'Université de Sudbury a été créée le 5 mai 1957.

¹¹ *Le Droit*, 18 octobre 1963, CRCCF 2/354/4.

¹² *Projet d'école normale à Sudbury* (1960), AJS 370/4.

nos écoles méritent cette amélioration et les citoyens la désirent vivement.

Avantages d'une école normale dans le Nord-Ontario

- a) Une école normale plus rapprochée des centres du Nord serait mieux connue et, par conséquent, attirerait plus de candidats.
- b) Les étudiants du Nord se trouveraient dans leur milieu naturel et se trouveraient plus intéressés à choisir l'enseignement.
- c) L'enseignement serait plus adapté [sic] aux besoins du Nord.
- d) Les normaliens seraient plus portés à rester dans leur milieu et à accepter des écoles rurales ou urbaines du Nord.
- e) Les dépenses de voyage seraient considérablement diminuées de sorte que les dépenses essentielles deviendraient plus à la portée des candidats.
- f) Le recrutement se ferait dans un espace plus limité et deviendrait plus facile et plus efficace.
- g) Le nombre absolu d'élèves augmente d'une année à l'autre dans les centres bilingues. De plus, le pourcentage d'élèves intéressés à l'enseignement augmentera lui-même à cause de la proximité d'une école normale.

Le père Belcourt cerne ici les principaux arguments : pénurie d'enseignants qualifiés, ouverture de plusieurs écoles élémentaires de langue française, nécessité d'une maison de formation adaptée aux besoins de la région. Ce texte semble la première ébauche d'une argumentation formelle en faveur d'une École normale pour le nord de l'Ontario.

Malgré l'engagement de Belcourt et les affirmations de Raymond à l'effet que Belcourt en serait le premier principal, sa candidature a été mise à l'écart par le gouvernement provincial. Le père Belcourt ne semblait pas cacher ses allégeances politiques, lesquelles ne coïncidaient pas avec

celles du gouvernement ontarien de l'époque¹³. À titre de principal de l'École normale et de premier fonctionnaire du gouvernement provincial dans cette institution, il aurait à y jouer un rôle politique important, tant au niveau local que provincial. Le gouvernement préférerait sans doute un candidat avec qui il pourrait facilement travailler et qui partagerait ses principes politiques.

Au début des années 1960, le dossier connaît un certain ralentissement, mais les autorités universitaires sudburoises ne l'abandonnent pas pour autant. Économiste de formation, le père Émile Bouvier, s.j., premier recteur de l'Université Laurentienne¹⁴, adresse une lettre au premier ministre Robarts en janvier 1960. Ses propos et ses arguments, éloquentement présentés, résument largement l'évolution du projet.

Had a second Teachers' College been in operation in 1957, the potential enrolment may have been about 90. Had one been in operation in September 1959, the enrolment would have been about 165. By September 1961, the enrolment could be 200 or more. [...] Enclosed you will find statistics showing that : 1) the school population of Northern Ontario exceeds that of Eastern Ontario, 2) that the number of students from Northern Ontario attending the University of Ottawa Teachers' College is about as great as that attending from Eastern Ontario, 3) that the numbers of teachers teaching in Northern Ontario under letter of permission¹⁵ is more considerable than in Eastern Ontario. [...] Therefore, on behalf of the French-Speaking population of Northern Ontario, the University of Sudbury is reiterating its request to the Department for organizing immediately a

¹³ Entrevue avec J. Martineau, s.j., Montréal, p. 1.

¹⁴ Créée en 1960, l'Université Laurentienne regroupe plusieurs universités fédérées : l'Université de Sudbury, les Universités Thorneloe et Huntingdon.

¹⁵ Une lettre de permission est un document signé par le ministre de l'Éducation de l'Ontario autorisant le détenteur à enseigner dans les écoles de la province sans pour autant avoir complété la formation pédagogique ou professionnelle habituellement exigée et ce, pour une période déterminée. Cette mesure temporaire peut être renouvelée.

second Teachers' College at Sudbury. [...] The University of Sudbury would be willing to construct a modern Teachers' college which could meet the requirements of the Department in all respects. The site on which the Teachers' College could be built would also be subject to the approval of your Department. Construction could begin in May, 1960. As such a project would be quite costly, (\$500,000 to \$600,000), the University of Sudbury would like assurance from your Department that the College could be rented to the Department of Public Works as a Teachers' College on a firm rental basis with a stipulation that a revision of the rental could be made from time to time depending on the economic status of the province. The University of Sudbury would also be willing to call upon the services of a firm of architects who would work in close cooperation with your Department in all respects¹⁶.

Comme on le voit, le besoin d'une École normale dans le Nord se précise. Il faut, malgré tout, attendre la décision du gouvernement provincial, seul responsable de la formation des enseignants en Ontario, pendant encore deux ans et demi.

L'implication de la Compagnie de Jésus devient plus claire dans certaines lettres où elle indique sa volonté de construire et d'entretenir, à ses frais, les installations physiques de la nouvelle école. Toutefois, la Compagnie préférerait ne pas se soucier de ces détails puisque cela devrait être le rôle de la province. Stratégiquement, on veut peut-être gêner le gouvernement pour l'obliger à s'engager dans la construction de l'édifice.

Le Rév. Père Provincial accepte envore [*sic*] en principe que, s'il y a lieu, la Compagnie de Jésus se chargera de construire et [d']administrer les édifices nécessaires. Il comprend que le loyer de ces locaux seraient suffisants [*sic*] à compenser les dépenses encourues par la Compagnie de Jésus.

¹⁶ Lettre de É. Bouvier, s.j. à J. Robarts, Sudbury, 28 janvier 1960, AJS 370/10.

Toutefois, la Compagnie de Jésus s'accommoderait mieux, toutes choses égales, d'être dispensée de ces soucis administratifs¹⁷.

Dans le cadre de leurs discussions avec le gouvernement Robarts en particulier, les Jésuites élaborent toute une série de documents en faveur de l'ÉNS dont l'un, *Les Écoles normales en Ontario*, rappelle le contexte historique et légal de la création des Écoles normales. Outre ce document, deux mémoires, sous forme de pétitions, sont soumis au ministère de l'Éducation; en octobre 1962; ils résument les arguments en faveur de l'École. Inspirés sans doute par le premier mémoire préparé par le père Belcourt et la correspondance des pères Raymond et Bouvier, ils portent l'en-tête de l'Université de Sudbury. Le premier mémoire présente sept arguments que le second reprend, en les précisant¹⁸. Ils donnent une bonne idée de l'orientation de l'argumentation des leaders religieux auprès des instances gouvernementales.

Deux arguments communs :

Whereas the enrolment of French-speaking pupils has been incresing [sic] steadily over the years, making the shortage of *qualified* teachers ever more acute, especially in rural Ontario;

Whereas a Teachers' College to be established in Sudbury was included, on March 7 1961, on a list of buildings submitted for estimates to the provincial public Works department by the Department of Education¹⁹.

Le second document complète l'argumentation :

Whereas the whole population of Northern Ontario

¹⁷ Lettre de O. Boily, s.j. à R. Charbonneau, Sudbury, 2 octobre 1961, AJS 370/26.

¹⁸ Alors que le second document porte une date précise (soit le 4 octobre 1962), le premier indique seulement : octobre 1962. Sauf pour l'ordre dans lequel ils apparaissent dans les archives, il est difficile d'établir lequel a été écrit en premier.

¹⁹ *A brief respecting the teacher's College in Sudbury*, octobre 1962, AJS 370/38.

and their Associations have been urging the creation of Teachers' College in Sudbury since 1957;

Whereas the French-speaking population of Northern Ontario exceeds that of Eastern Ontario, and the number of students from the North attending the University of Ottawa Teachers' College is about as large as that attending from Eastern Ontario (177 vs 180 for 1961-62);

Whereas the Ottawa College is filled to capacity;

Whereas the Ottawa College's facilities can accommodate about 250 student teachers while the enrolment has been well over 350 for the last three or four years; whereas this number would necessarily reach the 600 or even the 700 mark, were the Ottawa Teachers' College to adopt, to be on an equal footing with the other Teachers' Colleges, the two-year programme prevalent throughout the province of Ontario for those students who have completed grade XII only;

Whereas, in view of the great expansion of Northern Ontario, a single bilingual Teachers' College cannot serve the increasing educational needs of the population of this region;

Whereas a new Teacher training institution closer to the centers of Northern Ontario would please both students and their parents and would induce a greater number of candidates from the North to become teachers, thus reducing the number of those teaching on Letters of Permission;

Whereas the University of Sudbury, on account of its vast knowledge of the problems of Northern Ontario and of its large contribution to the cause of Education in this province for the last 50 years as an outgrowth of Sacred-Heart College, is willing on behalf of the French-Speaking population to assist the Department

of Education in establishing a Teachers' College in Sudbury;

Whereas the University of Sudbury, conscious of the great task and service it could do for the population of Northern Ontario has carefully selected and trained Father Jacques Martineau, S.J., whose qualifications the University respectfully submits to the Department for consideration (B.A. (Montreal); L.Ph. (Immaculate Conception), M.A. (Sociology – Washington, D.C.), Elementary-School Teacher's Certificate, O.C.E. Toronto, High School Assistant's Certificate, O.C.E. Master of Education, University of Toronto);

For all these reasons and many others already known to the Department of Education, the petitioners pray the Minister of Education to grant the citizens of Northern Ontario a bilingual Teachers' College to be established in and for Northern Ontario²⁰.

Aux yeux des dirigeants religieux de la communauté franco-ontarienne, le gouvernement provincial ne peut, en toute conscience et à la lumière de ces arguments, refuser la fondation de l'ÉNS.

Selon plusieurs religieux, le temps presse, comme en témoigne cette lettre du père Martineau, futur principal de l'établissement.

À la suite du moëlleux silence de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario qui commence à trop durer, (que vous en semble), il serait peut-être bon de rappeler à la dite Association ainsi qu'à M. Bélisle que les prochaines Sessions de la Législature s'ouvriront en janvier prochain, c'est-à-dire, dans un mois. Si nous voulons obtenir quelque chose, il serait tout au moins désirable que nous présentions notre projet d'École Normale le plus tôt possible. Surtout avant que M. Robarts en appelle au peuple. Si nous ne faisons rien d'ici janvier, nous

²⁰ Re : *Teacher's College in Sudbury*, 4 octobre 1962, AJS 370/39.

en serons pour nos frais une année encore... après toutes les autres! Les subsides doivent être votés, et le reste...²¹.

Il y aurait des espoirs si l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario disait un mot; les gouvernements ont souvent des mouvements de générosité à la veille des élections. Le gouvernement Robarts n'est pas loin de son terme...²².

Les membres de la Compagnie de Jésus établissent la base politique sur laquelle ils doivent construire les efforts des représentants communautaires, politiques et économiques de la communauté franco-ontarienne afin de faire avancer le projet.

L'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO)

L'ACFÉO est fondée en 1910 en réponse à l'effritement graduel des droits linguistiques de la population franco-ontarienne au début du siècle. Tel que l'indique son nom, cette association veut jouer un rôle de premier plan dans les grands dossiers éducatifs touchant la communauté canadienne-française de l'Ontario (dont la résistance au Règlement XVII adopté par le ministère de l'Éducation en 1912 et abandonné en 1927). Il va de soi qu'elle se prononce dans le projet et les rapports annuels de l'Association pour les années 1959, 1960 et 1961 en font état.

Comme tous le savent, le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, fondé en 1913 et dirigé par les Révérends Pères Jésuites a son statut universitaire. Les démarches se font maintenant pour rattacher une école normale à cette université. L'Association d'éducation a prêté et prête encore son concours en vue d'obtenir cette école normale qui desservira le Nord [sic] de l'Ontario²³.

²¹ Lettre de J. Martineau, s.j. à O. Boily, s.j., Toronto, 4 décembre 1961, AJS 370/27.

²² Lettre de J. Martineau, s.j. à J. d'Auteuil Richard, s.j., Toronto, 10 février 1962, AJS 370/30.

²³ *Rapport général de l'ACFÉO pour l'année 1959*, p. 5, AJS 370/4.

Depuis 1957, le projet d'une École Normale greffée à l'Université de Sudbury a retenu l'attention du Conseil d'administration. Il est presque impossible [sic] de décrire toutes les démarches faites à ce sujet. [...] Les officiers supérieurs du ministère approuvent le principe d'une École Normale. Les statistiques fournies par l'Association ont été acceptées comme étant exactes et véridiques et le ministère reconnaît la nécessité de fonder cette école normale à Sudbury. Le Premier ministre nous a informés qu'il attendait le moment opportun pour fonder celle-ci. L'Association ne lâche pas prise et suit le projet de très près²⁴.

Les démarches n'ont jamais cessé en vue d'obtenir l'établissement d'une école normale greffée sur l'Université de Sudbury. Une délégation de l'Association a rencontré le Premier Ministre et le Ministre de l'Éducation à ce sujet. L'ancien Premier Ministre, M. Frost, avait dit alors que le moment n'était pas propice. Les démarches continuent avec le nouveau chef du Gouvernement²⁵.

L'ACFÉO entrevoit déjà l'affiliation de l'ÉNS à l'Université de Sudbury (nous aborderons cette question ultérieurement). Selon le rapport annuel de 1960, ce n'était qu'une question de temps avant que le ministère n'en approuve la création.

L'ACFÉO intervient aussi auprès des instances gouvernementales susceptibles de faire avancer le dossier. En janvier 1960, Aimé Arvisais fait part de ses préoccupations à Benjamin Michaud, surintendant adjoint au département.

We have made a survey of the situation in the sections of the Sudbury area and have found that a greater number of students from that section would enrol for a Teachers' College at Sudbury, than those enrolling for the Ottawa College. It is anticipated that with the two colleges functioning, the total enrolment would

²⁴ *Rapport général de l'ACFÉO pour l'année 1960*, p. 5, AJS 370/5.

²⁵ *Rapport général de l'ACFÉO pour l'année 1961*, p. 12, CRCCF C2/19/10.

enable schools to hire yearly over 100 more qualified teachers, which no doubt would be a much desired improvement. The Ottawa College at the present time is filled to capacity and we believe that something must be done immediately to take care of the ever increasing number of students who are interested in the teaching profession.

Our Association has met the Reverend Émile Bouvier, President of the University of Sudbury, and we have his whole-hearted support in the establishment of a Teachers' College. He is ready to meet officials of the Department of Education to discuss the necessary agreements required for this project such as providing a building on a yearly rental basis, *etc.* May our Board of Directors be permitted to renew its request for this establishment which we feel is of the utmost importance and we trust that it will receive a favourable reply²⁶.

Cette lettre, de concert avec celle du père Bouvier datée approximativement du même moment, indique qu'il existe un rapport étroit entre les efforts des Jésuites et les démarches de l'ACFÉO. De façon générale, l'argumentation de l'ACFÉO et de l'Université de Sudbury, dans leur correspondance, se complètent.

Quelques semaines plus tard, le père Bouvier intervient directement auprès du premier ministre John Robarts et porte à son attention l'appui de l'ACFÉO.

About three years ago, the University of Sudbury seconded by « l'ACFEO » asked the Department of Education to consider seriously the possibility of opening a second Teachers' College at Sudbury for training teachers to teach in elementary schools attended by French-speaking pupils. At that time, because of a rather low expected enrolment and because of adequate accomodation at the University of Ottawa Teachers' College, it was decided to

²⁶ Lettre de A. Arvisais à B. Michaud, Ottawa, 7 janvier 1960, AJS 370/9.

postpone the consideration of this project. However, in the last three years, as the situation has changed considerably, it is now felt that a second Teachers' College in Sudbury can now become a purposeful reality²⁷.

Les efforts de l'ACFÉO et de l'Université de Sudbury en vue de l'obtention de cette école sont donc étroitement liés.

Les démarches de l'ACFÉO ne se limitent pas à la seule correspondance. Les militants affichent publiquement leurs opinions sur cette question. À Ottawa, lors du congrès général de l'Association, en avril 1960, les délégués de toutes les régions de la province approuvent la proposition suivante : « Que l'ACFÉO continue son travail en vue de l'établissement d'une école normale à Sudbury »²⁸. Il s'agit donc d'un appui de l'ensemble des membres et non seulement d'un groupe restreint de dirigeants que d'autres qualifieraient d'élite.

Leurs efforts, conjugués à ceux des autres intervenants, semblent porter ses fruits, en 1961. Lors des assises générales, les membres convoqués ont droit à des nouvelles favorables.

Monsieur le président fait part à l'assemblée des dernières démarches concernant le projet d'une école normale greffée sur l'Université de Sudbury et avertit qu'en principe le tout est accepté et que c'est le Premier ministre Frost qui attend le moment propice pour y donner son assentiment²⁹.

Le premier ministre Frost consent, en principe, à la création de l'École, mais la tâche de concrétiser le projet en revient à son successeur, John Robarts.

Dans ce dossier, les ACFÉO provinciale et locale assument un rôle important de leadership. L'Ordre de Jacques-Cartier³⁰

²⁷ Lettre d'Émile Bouvier, s.j. à J. Robarts, Sudbury, 28 janvier 1960, AJS 370/10.

²⁸ *Rapport général des fêtes du cinquantenaire et du Congrès général de l'ACFÉO*, 20, 21 et 22 avril 1960, AJS 370/11.

²⁹ *Rapport général de l'ACFÉO pour l'année 1961*, p. 8, AJS 370/17 et CRCCF C2/19/10.

³⁰ Cette confrérie, fondée en 1926 à Vanier, est active dans toutes les provinces canadiennes, et ce, jusqu'à sa dissolution dans les années 1960.

— une société secrète — manifeste aussi son grand intérêt, les membres de ce groupe faisant souvent partie des autres. Les dirigeants locaux de l'ACFÉO auraient été membres de l'Ordre et auraient, fort probablement, été mandatés par leurs confrères pour s'occuper de ce dossier, jugé crucial à la survie de la francophonie nord-ontarienne.³¹

Leadership politique et du monde des affaires

Outre le leadership religieux et communautaire, la cause de l'ÉNS trouve des alliés dans la sphère politique et économique de la communauté franco-ontarienne. Puisque l'éducation relève du palier provincial, les représentations sont nombreuses auprès des administrations Frost et Robarts. Le porte-parole principal, Rhéal Bélisle, député de la circonscription de Nickel Belt, siège du côté du parti au pouvoir; il a été élu en 1955 et réélu en 1959. Pour mener à terme ce projet, son appui est essentiel. Bélisle explique ainsi la genèse de ce projet et son implication dans le dossier :

Les premières démarches en vue de cette école normale, a continué Monsieur Bélisle, ont été une initiative de feu Monsieur Gaston Vincent, du R.P. Alphonse Raymond, s.j., et de moi-même, il y a trois ans environ. Le R.P. Émile Bouvier, président actuel de l'Université Laurentienne, y a aussi apporté son concours³².

Le Conseil des régents de l'Université de Sudbury se préoccupe également de la question. Le rôle de ce Conseil est d'agir à la manière d'un conseil d'administration de la corporation universitaire. Il est constitué de notables de la communauté catholique romaine, tant francophone qu'anglophone. On y retrouve principalement des hommes d'affaires, des membres des professions libérales (médecins, avocats), des administrateurs, des religieux et des hommes politiques.

³¹ Entrevue avec J. Martineau, s.j., Montréal, p. 5.

³² « École normale bilingue à Sudbury », *Le Droit*, 14 mars 1961. (Gaston Vincent était un juriste renommé de la région d'Ottawa et il fut président de l'ACFÉO de 1953 à 1959).

Lors de la réunion de ce Conseil, le 1^{er} avril 1962, Maurice Lacourcière, avocat et futur juge, s'enquiert de l'état du dossier. Le père Belcourt rapporte que l'ACFÉO n'a pas su obtenir un appui politique satisfaisant des députés pour faire avancer le projet. Les membres du Conseil adoptent la proposition suivante, énoncée par Mgr Alexander Carter, évêque du diocèse de Sault-Ste-Marie, et appuyée par le père Lucien Matte, s.j., recteur de l'Université de Sudbury :

Le Conseil des Régents demande à Monsieur Bélisle, député, de faire pression auprès du gouvernement pour qu'il remplisse immédiatement sa promesse de créer une École Normale bilingue à Sudbury, rattachée à l'Université de Sudbury³³.

Le secrétaire d'assemblée en fait parvenir une copie à l'ACFÉO, ainsi qu'à Rhéal Bélisle afin que ce dernier puisse intervenir auprès du gouvernement dans les plus brefs délais.

Bélisle suit la recommandation du Conseil des régents et ses interventions auprès du ministre lui valent un rôle de premier plan dans l'établissement de l'ÉNS. Le père Lucien Matte, s.j., lui en sera d'ailleurs reconnaissant³⁴. Le 4 février 1963, Rhéal Bélisle est nommé au Sénat par le premier ministre Diefenbaker. Comme il quitte la scène provinciale, certains craignent de perdre son appui; néanmoins, il continuera à s'intéresser au sort de l'École normale pendant plusieurs années.

En août 1963, le père Martineau déborde d'éloges en invitant Bélisle aux cérémonies d'ouverture de l'École :

L'école normale de Sudbury ouvrira ses portes mardi, le 10 septembre. Il convenait, m'a-t-il semblé, qu'en tant que père de l'École Normale de Sudbury, vous soyez le premier à rencontrer les étudiants et leurs professeurs, à leur raconter les nombreuses démarches que vous avez faites depuis 1957 et peut-

³³ Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil des régents, Université de Sudbury, 1^{er} avril 1962, AJS 370/32.

³⁴ Lettre de L. Matte, s.j. à R. Bélisle, Sudbury, 20 décembre 1962, AJS 370/55.

être aussi à leur dire ce que, au nom de la population du Nord [sic] de l'Ontario vous attendez d'eux³⁵.

Ainsi, aux yeux de Martineau, Rhéal Bélisle occupe une place de choix dans la fondation de l'ÉNS.

Cette opinion n'est toutefois pas partagée par tous les intervenants du dossier. *Le Droit* publie un article, le 18 octobre 1963, dans lequel il attribue la création de l'École principalement à Bélisle, de concert avec les pères Boily et Matte. Les réactions ne tardent à venir, si ce n'est qu'en coulisses, particulièrement parmi les leaders de l'ACFÉO :

Je reçois ce matin l'article paru [sic] dans le *Droit* du 18 octobre au sujet du Collège Sacré-Cœur. Le dernier paragraphe ne nous surprend pas. Aussi récemment que le 21 octobre, le recteur de l'Université de Sudbury, comme notre rapport de cette date l'indique, à [sic] mis la fondation de notre École Normale tout au crédit de notre sénateur et de sa compagnie. Un peu plus tard dans l'après-midi avec une condescendance surprenante il à [sic] admis brièvement le fait que l'Association d'Éducation avait eu quelque chose à faire dans ce projet. En attendant que l'histoire dise la vérité, nous jouissons d'une température idéale³⁶.

D'un ton décidément sarcastique, cette communication d'Arthur Quesnel avec le siège social de l'ACFÉO indique que les représentants locaux de l'Association voyaient les pressions exercées auprès du gouvernement provincial comme étant beaucoup plus communautaires et régionales qu'uniquement individuelles.

Plusieurs représentants du monde des affaires ont également joué un rôle décisif dans la création de l'ÉNS. Le provincial des Jésuites, le père J. d'Auteuil Richard, reconnaît particulièrement la contribution de Jean-Noël Desmarais, avocat de la région : « Par le père Matte, en particulier, je sais le travail, les démarches et les interventions que vous vous

³⁵ Lettre de J. Martineau, s.j. à R. Bélisle, Sudbury, 29 août 1962, AJS 370/95.

³⁶ Lettre de A. Quesnel à R. Charbonneau, Sudbury, 23 octobre 1963, CRCCF 2/354/4.

êtes imposées [sic] pour aider à la solution heureuse d'un problème en suspens depuis de nombreuses années »³⁷.

Le ministère de l'Éducation

Alors que les initiateurs du projet de l'ÉNS présentent des arguments qui reposent sur des faits quantifiables, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation soumettent, dans leur correspondance, des données précises concernant cette demande. Les notes de services sont fort éloquentes. Parmi les principaux intervenants ministériels, mentionnons G. Woodruff, surintendant adjoint de la section de la formation des maîtres, C. A. Mustard, surintendant de la formation des maîtres et H. E. Elborn, sous-ministre de l'éducation. Ces hommes ont la responsabilité du dossier de la formation du personnel enseignant. Leur correspondance permet d'entrevoir les réactions du ministère de l'Éducation.

Dès 1960, dans une note de service au directeur principal et au sous-ministre de l'éducation, Mustard élabore un scénario possible pour la création de l'ÉNS. Il y fait état de la situation administrative et financière de la formation à l'enseignement à l'Université d'Ottawa et y indique les voies suggérées pour la création d'une maison équivalente dans le nord de l'Ontario.

Dans un rapport, Woodruff dresse un portrait de la situation telle qu'elle se présente entre 1957 et 1963, pour ce qui est de la formation des enseignants francophones, ainsi que des inscriptions dans les écoles de langue française dans la province³⁸. Il le soumet quelques jours avant une rencontre réunissant Mgr Carter, le père Matte et le ministre de l'Éducation, W. Davis. Woodruff constate que les inscriptions à l'École normale de l'Université d'Ottawa atteignent un maximum de 384 en 1959–1960. Pour ce qui est des lieux d'origine, une forte proportion des étudiants provient du nord de l'Ontario (entre 41 % et 48 %). Ces chiffres appuient

³⁷ Lettre de J. d'Auteuil Richard, s.j. à J.-N. Desmarais, Montréal, 5 juin 1963, AJS 370/81.

³⁸ Lettre de G. Woodruff à H. Elborn, Toronto, 20 septembre 1962, AO MK 205.

fortement les revendications des leaders sudburois pour fonder une école normale dans leur région.

Tableau 1
Inscriptions à l'École normale de l'Université d'Ottawa
et pourcentage nord-ontarien (1956–1963)

Année	Total	% d'étudiants du nord de l'Ontario*
1956–1957	216	42
1957–1958	280	44
1958–1959	319	48
1959–1960	384	43
1960–1961	364	44
1961–1962	358	48
1962–1963	304	41

* Des régions de North Bay, Sudbury, Blind River, Hailebury [*sic*], Timmins.

D'autres données nous renseignent aussi sur leur origine géographique, en précisant, pour les années allant de 1954 à 1960³⁹, leur lieu d'origine : le Sud (Toronto, Penetanguishene), l'Est (Ottawa, Hawkesbury, Cornwall, Alexandria), le Moyen-Nord (North Bay, Sudbury, Blind River) et le Grand-Nord (Haileybury, Timmins, Hearst, Kapuskasing, Cochrane).

Tableau 2
Inscriptions à l'École normale de l'Université d'Ottawa,
selon le lieu d'origine (1954–1960)

Régions	Années scolaires					
	1954-1955	1955-1956	1956-1957	1957-1958	1958-1959	1959-1960
Toronto, Penetanguishene et sud de l'Ontario	21	29	21	28	27	30
Est de l'Ontario	80	100	103	126	135	172

³⁹ Document sans date, sans auteur, AO RG 2-43, boîte MK 146, filière 8-50.

Région de North Bay, Sudbury et Blind River	44	53	58	65	102	113
Région de Haileybury, Timmins et Hearst	34	40	34	58	50	54
Nord, au total	78	93	92	123	152	167
Autres	3	6	0	3	2	6
Totaux	182	228	216	280	316	384

Ainsi, la plupart des inscriptions à l'École normale d'Ottawa proviennent de l'est de la province, mais un nombre non négligeable provient du Nord (principalement de North Bay, Sudbury, Blind River, Haileybury, Timmins, Hearst, et des villages avoisinants). Le nombre d'étudiants provenant du Nord est aussi important que celui des étudiants provenant de l'Est.

Woodruff poursuit sa présentation en indiquant le nombre de lettres de permission émises entre 1956 et 1962, période au cours de laquelle la situation s'améliore nettement.

Tableau 3
Lettres de permissions émises entre 1956 et 1962

Année	Région du Sud	Région de l'Est	Région du Nord	Total	% du total d'enseignants
1956–1957	27	110	194	331	14,2
1957–1958	22	97	188	307	12,5
1958–1959	23	86	160	269	10,2
1959–1960	24	88	125	237	8,4
1960–1961	31	31	89	151	5,2
1961–1962	9	22	78	109	3,6

Le pourcentage des lettres émises en langue française, dans le nord de l'Ontario, par rapport au total des lettres émises, passe de 52,7 % en 1959–1960 à 71,5 % en 1961–1962. Cette diminution incite Woodruff à croire que les besoins en personnel enseignant francophone ne sont peut-être pas si urgents. Pour l'instant, la situation semble, selon lui, satisfaisante.

Les données suivantes nous permettent de comparer les chiffres soumis par Woodruff et de voir l'évolution du nombres de lettres de permission, depuis 1955.

Tableau 4
Lettres de permissions émises entre 1955 et 1960

Régions	Années scolaires				
	1955-1956	1956-1957	1957-1958	1958-1959	1959-1960
Toronto, Penetang[uiishene] et sud de l'Ontario	28	27	22	23	24
Est de l'Ontario	136	110	97	86	88
Nord de l'Ontario	199	194	188	160	125
Totaux	363	331	307	269	237
% du nombre total d'enseignants	16,2	14,2	12,5	10,2	8,4

Ces totaux confirment les constatations de Woodruff selon lesquelles seulement 16,2 % des enseignants exercent leur métier sans en avoir la formation.

La note de service de Woodruff fait aussi état du nombre d'élèves inscrits dans les écoles de langue française en Ontario (de la 1^{re} à la 10^e année), afin de faire valoir le besoin d'enseignants qualifiés. Entre 1956 et 1962, les écoles de langue française ont accueilli 16 316 élèves de plus, une augmentation de près de 25 % en six ans.

Tableau 5
Nombre d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires et secondaires de langue française en Ontario (1956-1962)

Année	Nombre d'élèves de langue française
1956-1957	66 252
1957-1958	68 773
1958-1959	73 094
1959-1960	76 434
1960-1961	80 312
1961-1962	82 568

Selon ces données, approximativement 45 % des élèves de langue française habitent le nord de l'Ontario.

Tableau 6
Nombre d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires et secondaires de langue française en Ontario (1955–1960)

Population étudiante					
Régions	Années scolaires				
	1955-1956	1956-1957	1957-1958	1958-1959	1959-1960
Toronto, Penetang[ishene] et sud de l'Ontario	8 196	7 536	8 191	8 515	9 292
Est de l'Ontario	29 335	31 137	32 981	33 166	34 630
Tout le nord de l'Ontario (North Bay, Sault-Ste-Marie, Hearst)	29 271	30 234	31 443	34 443	35 825
Totaux	66 802	68 907	71 652	76 124	79 747

En conclusion, Woodruff résume la situation et présente une recommandation concernant la création d'une école normale à Sudbury : le ministre devrait attendre les inscriptions à l'École normale d'Ottawa avant de se prononcer sur cette question.

Enrolment at the University of Ottawa Teachers' College has dropped each year since 1959 with the percentage of students from northern Ontario varying from 41 % to 48 %. At the same time, the number of Letters of Permission for French-speaking teachers has declined. Even with enrolment in French-speaking schools increasing steadily, it would appear that the supply of teachers for French-speaking classrooms is adequate. I recommend that the problem of establishing a second French-speaking Teachers' College at Sudbury be reviewed in 1963 when enrolment at the University of Ottawa Teachers' College is known and the need for French-speaking teachers can be again determined⁴⁰.

⁴⁰ Lettre de J. Martineau, s.j. à R. Bélisle, Sudbury, 29 août 1962, AJS 370/95.

Malgré la conclusion négative, la force des trois principaux groupes d'intervenants francophones a permis, malgré tout, la réalisation du projet. Dans le discours du trône de novembre 1962, le gouvernement Robarts annonce l'ouverture de l'École afin d'assurer un nombre adéquat d'enseignants de langue française en province⁴¹. L'ÉNS accueille donc ses premiers étudiants en septembre 1963. Il ne reste que quelques mois pour tout mettre en place : définir la nature de l'institution, trouver un site, embaucher des professeurs et du personnel de soutien, acheter l'équipement, *etc.*

La nature de l'ÉNS

Avant d'en ouvrir les portes, deux questions fondamentales restent à résoudre : la langue d'enseignement et l'affiliation institutionnelle.

Lors de l'annonce officielle de l'ouverture, le gouvernement Robarts ne laisse aucun doute quant à la vocation linguistique de l'institution. John MacKay, le lieutenant-gouverneur, informe la population ontarienne des intentions de son gouvernement au moment de la lecture du discours du trône en novembre 1962 :

Your government recognizes the increasing interest of our people in the teaching of conversational French, especially at the elementary level. To help meet this need, a teacher's college will be built at Sudbury. This teachers' college will be bilingual and, along with the bilingual teachers' college at Ottawa, will ensure that an adequate supply of French-speaking teachers will be available in the province⁴².

Selon le gouvernement Robarts, la nouvelle institution doit être bilingue. Ce passage n'indique pas, par contre, que le gouvernement a compris que cette école devait servir à la formation d'enseignants destinés à œuvrer dans les écoles de langue française, et non uniquement au perfectionnement linguistique réservé à la conversation. Selon toute apparence,

⁴¹ Sudbury to get College for Teachers, *Sudbury Star*, 27 novembre 1962.

⁴² Gouvernement de l'Ontario, *Discours du trône*, novembre 1962.

la signification précise du vocable « bilingue » veut dire de langue française; dans le climat politique de l'époque, il était peut-être souhaitable de ne pas vouloir s'y engager publiquement.

Les intentions du gouvernement provincial et des représentants de la communauté francophone, quant à la nature de l'ÉNS, font l'objet de discussions lors de trois rencontres : en octobre 1962, en janvier et en mars 1963.

La première se tient le 4 octobre 1962, à quelques semaines à peine de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire. Le premier ministre Robarts, le directeur de l'Instruction publique, M. Rivers, et la délégation sudburoise, dont Mgr Devine (chancelier du diocèse de Sault-Ste-Marie), Mgr Côté (personnellement mandaté par Mgr Carter), Lucien Matte, s.j., Jacques Martineau, s.j. et le député Rhéal Bélisle sont présents. La délégation présente un court mémoire réitérant les principales demandes. La réponse du gouvernement ne se fait pas attendre : le premier ministre indique que s'il y a une nouvelle école normale, elle sera à Sudbury. D'ici là, il faut consulter la direction de l'École normale de l'Université d'Ottawa en vue d'examiner la perspective d'une future institution de formation des maîtres francophones dans la province. Dans le compte rendu de la rencontre, le père Martineau relève le conditionnel du premier ministre Robarts dans sa réponse à la pétition des représentants. Il faut en comprendre que le gouvernement ne s'engage pas de façon définitive, à quelques semaines de la lecture du discours du trône. Cette rencontre demeure tout de même historique puisqu'elle a probablement été un point tournant dans la décision finale du gouvernement.

Quelques jours plus tard, les pères Matte et Martineau consultent le principal de l'École normale d'Ottawa. Lors de ces consultations, le père Pigeon encourage ses confrères à agir « politiquement » et rapidement. Selon lui, Robarts est particulièrement sensible à la pression politique. Le père Pigeon appuie le projet et suggère l'adoption de la formule d'Ottawa, selon laquelle l'université construit l'édifice et le loue au ministère de l'Éducation. De cette façon, l'École

normale maintient une certaine indépendance vis-à-vis de Toronto.

Les deux autres rencontres se tiennent après l'annonce officielle de la création de l'école. Elles ont lieu à l'Assemblée législative, à Toronto, dans les bureaux du ministre de l'Éducation, William Davis, les 10 janvier et 13 mars 1963. On y discute des détails concernant l'ouverture de l'ÉNS, en septembre 1963. L'École offrira le cours de formation à l'enseignement qui dure un an. Le père Martineau en sera probablement le principal et le gouvernement louera les locaux pour accueillir les 150 à 180 normaliens attendus. Les représentants du gouvernement (MM. Davis, Rivers, Aelborn, Mustard et Gallagher), les pères Matte et Martineau et le recteur de l'Université Laurentienne, M. Bennett, discutent de la nature de l'institution, particulièrement en ce qui a trait à son affiliation à l'Université Laurentienne, non souhaitée, semble-t-il, par le ministère. Davis veut régler cette question rapidement afin de négocier la location et la construction de l'école. Le gouvernement laisse entendre que l'ÉNS sera affiliée à l'Université de Sudbury, en vertu de sa longue implication dans le dossier; d'ailleurs, elle est à l'origine de la demande. Le père Matte et M. Bennett doivent trouver une solution acceptable pour toutes les parties en cause. Le nom de l'institution reste aussi à déterminer. On confirme que l'ÉNS sera administrée par le gouvernement de l'Ontario et qu'elle sera, conséquemment, non confessionnelle. Cette rencontre a lieu le jour même où Davis envoie une note à Matte concernant la nomination d'un principal.

La rencontre se tient le 13 mars 1963. Le ministre accueille le sénateur Bélisle, les pères Matte et Martineau, ainsi que les cadres du ministère de l'Éducation, MM. Rivers, Mustard et Aelborn. Au dire du ministre, le temps presse : pour respecter l'engagement pris dans le discours du trône en novembre 1962, l'ÉNS doit ouvrir en septembre 1963. La rencontre confirmera, encore une fois, les quatre modalités suivantes : l'ÉNS sera non confessionnelle, « bilingue », subventionnée et dirigée par le ministère de l'Éducation et le principal sera nommé par le ministre, suite à la recommandation du recteur de l'Université de Sudbury. Ces modalités satisfont toutes

les parties, à la condition que la nomination du principal se fasse toujours ainsi. Au cours de la rencontre, Davis confirme que le nom de l'école sera, officiellement « *Sudbury Teachers' College* », traduit en français par « École normale de Sudbury ». Vers la fin de la rencontre, le père Martineau entame formellement des démarches pour en devenir le premier principal.

Avant l'annonce officielle de l'ouverture de l'ÉNS par le gouvernement de l'Ontario, la presse anglophone locale laisse entendre qu'un consensus s'est établi et que l'ÉNS sera bilingue⁴³. Lors de l'annonce officielle, le *Sudbury Star* confirme son statut soi-disant « bilingue »⁴⁴. Le député Rhéal Bélisle insiste pour que l'institution soit désignée « bilingue » afin de ne pas offenser la majorité anglophone de la province et de sa circonscription; les francophones qui y oeuvreront pourront toujours le faire en français.

Au quotidien, l'ÉNS fonctionne en français, même si les inspecteurs du ministère de l'Éducation chargés de la supervision ne comprennent pas la langue. L'en-tête du papier à lettre présente aussi le français d'abord (en tant qu'institution du gouvernement provincial, l'équivalent anglais devait suivre)⁴⁵.

Il est aussi question d'intégrer le *Teachers' College* de North Bay à la nouvelle école de Sudbury, pour en faire une institution véritablement bilingue et, sans doute, pour économiser. Cette idée s'estompe graduellement.

Certains dirigeants auraient préféré que l'école soit établie à Timmins, site plus facile d'accès pour les francophones éloignés des grands centres de Sudbury et d'Ottawa⁴⁶. Le père Pigeon, o.m.i., directeur de l'École normale d'Ottawa, privilégie cette option. Toutefois, au Canada et ailleurs, il existe, au moment de la création de l'ÉNS, une tendance à

⁴³ New College for Teachers Planned Here, *Sudbury Star*, 7 mars 1961.

⁴⁴ Sudbury to get College for Teachers, *Sudbury Star*, 27 novembre 1962.

⁴⁵ Entrevue avec J. Martineau, s.j., Montréal (Québec), 20 mai 1998.

⁴⁶ Lettre de J. Martineau, s.j. à J. d'Auteuil Richard, Toronto (Ontario), 10 février 1962, AJS 370/30; Entrevue avec J. Martineau, s.j., Montréal (Québec), 20 mai 1998.

intégrer la formation à l'enseignement au milieu universitaire. De ce fait, Sudbury était la seule option pour le Nord ontarien.

En plus de la question linguistique, il faut résoudre la question de l'affiliation : l'Université de Sudbury ou l'Université Laurentienne? Héritière de la tradition jésuite dans la région de Sudbury, la première est donc confessionnelle (catholique romaine) et bilingue. Ses origines remontent à la création du Collège du Sacré-Cœur, selon la tradition des collèges classiques, en 1913. En 1957, elle est dotée d'une charte universitaire et autorisée à décerner des diplômes universitaires. En 1960, elle se lie à l'Université Laurentienne, institution non confessionnelle et bilingue, qui regroupe l'Université de Sudbury (catholique romaine), l'Université Thorneloe (anglicane) et l'Université Huntington (Église Unie).

Cette question de l'affiliation alimente les discussions. Certains, dont l'ACFÉO, veulent qu'elle relève de l'Université de Sudbury, parce que celle-ci est catholique et francophone. L'ACFÉO reprendra cette argumentation dans tous les rapports généraux des années 1959, 1960 et 1961.

Les dirigeants de l'Université de Sudbury veulent aussi que l'École soit rattachée à leur institution comme l'atteste la résolution adoptée par le Conseil des régents, le 1^{er} avril 1962. Ils s'assureraient ainsi qu'elle préparerait adéquatement les étudiants pour enseigner principalement dans les écoles élémentaires séparées catholiques de la région de Sudbury et de l'ensemble du nord de la province. De plus, cela permettrait à l'Université de Sudbury d'augmenter sa clientèle d'une centaine d'étudiants par année.

Dans le *Sudbury Star* du 13 mars 1961, le député de Nickel Belt, Rhéal Bélisle, affirme que l'école sera bilingue et qu'elle relèvera de l'Université Laurentienne. Le lendemain, *Le Droit* écrit qu'elle sera une filiale de l'Université de Sudbury. Ainsi, elle serait membre du réseau universitaire de l'Université Laurentienne. Le journaliste du *Droit* indique de plus que le député aurait insisté sur le bilinguisme de l'institution, le répétant à plusieurs reprises lors de l'entrevue.

Au moment de la première annonce de la création de l'ÉNS, la presse anglophone locale, représentée

principalement par le quotidien *Sudbury Star*, envisage que la nouvelle école soit affiliée avec l'une ou l'autre de ces deux universités⁴⁷.

Il reste maintenant à déterminer qui s'inscrira à cette nouvelle école et où ces étudiants feront leurs stages pratiques. L'École normale de l'Université d'Ottawa jouissait, jusqu'à là, de l'exclusivité en ce qui avait trait à la formation des maîtres en province; l'arrivée de celle de Sudbury nécessite un partage du territoire provincial. De façon générale, les étudiants du nord de la province, c'est-à-dire au nord de l'axe Mattawa-Parry Sound, se rendront à Sudbury, et les autres, à Ottawa. Toutefois, cette division n'interdit pas aux futurs enseignants de s'inscrire à l'institution de leur choix. Cette répartition informelle des effectifs permet à chaque école de se maintenir.

En bout de ligne, au moment de sa fondation, l'ÉNS relèvera du gouvernement provincial par l'entremise du ministère de l'Éducation; elle se situera temporairement sur le campus du *LaSalle Secondary School* (en attendant le choix d'un site permanent); elle sera officiellement non confessionnelle et bilingue.

Le corps professoral et l'emplacement de l'ÉNS

Avant d'embaucher le corps professoral, il faut nommer un principal (appellation que l'on remplace par celle de « directeur » au moment de l'intégration à l'Université Laurentienne). Étant donné le rôle de leadership pédagogique et politique que ce directeur devra jouer, les candidats éventuels suivent attentivement le processus de nomination.

Le 13 mars 1963, le ministre de l'Éducation, William Davis, fait appel à Lucien Matte, s.j., recteur de l'Université de Sudbury, pour mener le processus de sélection. Davis cherche « an educationist who is competent in both French and English and whom you would recommend for this position »⁴⁸. Selon Davis, il est normal que le recteur de l'Université de Sudbury ait un droit de regard sur la nomination du principal.

⁴⁷ *Sudbury Star*, 7 mars 1961.

⁴⁸ Lettre de W. Davis à L. Matte, s.j., Toronto, 13 mars 1963, AJS 370/67.

Please be assured that, as long as I am Minister of Education, the appointment of future Principals of the Sudbury Teachers' College will be discussed with the President of the University of Sudbury⁴⁹.

Quelques jours plus tard, le père Matte écrit au ministre afin de lui exprimer sa reconnaissance pour la création de la nouvelle maison de formation et pour lui soumettre le nom du candidat tout désigné pour occuper le poste de principal : Jacques Martineau, s.j.⁵⁰. Davis reçoit favorablement cette recommandation. Martineau occupera ce poste jusqu'en 1975.

Le processus entourant la nomination du principal a fait couler beaucoup d'encre. De façon générale, la communauté francophone veut s'assurer que le directeur ait à cœur l'éducation franco-ontarienne et la formation des maîtres. On veut également que les liens avec l'Université de Sudbury soient maintenus, même si l'ÉNS n'en relève pas directement. Le sénateur Bélisle, nommé depuis quelques semaines à peine, fait part des inquiétudes des francophones du Nord concernant cette nomination au ministre de l'Éducation, William Davis :

I have received numerous phone calls and representations from the French people of the north recommending that the designation of the principal of the new Teachers' College in Sudbury should be made by the president of the University of Sudbury to the Minister of Education for his formal appointment⁵¹.

La nomination du père Martineau ne surprend pas les différents intervenants. Plusieurs indications la laissaient présager. Dès 1961, le père Oscar Boily, s.j., avait fait part au secrétaire-général de l'ACFÉO, Roger Charbonneau, que Martineau l'accompagnerait : « [...] c'est lui [Martineau] qui

⁴⁹ Lettre de W. Davis à L. Matte, s.j., Toronto, 2 avril 1963, AJS 370/72.

⁵⁰ Lettre de L. Matte, s.j. à W. Davis, Sudbury, 18 mars 1963, AJS 370/69.

⁵¹ Lettre de R. Bélisle à W. Davis, Chelmsford, 13 mars 1963, AJS 370/68.

sera éventuellement affecté à l'École Normale »⁵². Quelques mois plus tard, le père Matte écrit à Charbonneau :

Il [Mustard] est certain que le Père Martineau sera nommé au poste de Principal; il est assuré également que l'École Normale sera attachée à l'Université de Sudbury. Il reste quelques modalités à déterminer; mais fort de l'appui d'un grand nombre d'amis, nous n'abdiquerons en rien⁵³.

Le père Martineau était d'ailleurs présent lors des diverses rencontres, avant sa nomination, dont celles avec les autorités gouvernementales. Il s'est donc familiarisé avec le dossier et a rencontré les fonctionnaires chargés de la formation des enseignants.

Né en 1923, le père Martineau a 40 ans au début de son mandat à l'ÉNS. Il détient un baccalauréat ès arts (Montréal), une licence en philosophie et en théologie (Collège de l'Immaculée-Conception), une maîtrise en sociologie (Washington) et une autre en éducation (Toronto). Pour ce qui est de ses qualifications professionnelles, il a la certification d'enseignant (élémentaire et secondaire).

Avant son entrée en fonction, Martineau se rend à l'École normale d'Ottawa afin d'y faire son apprentissage de l'administration et du fonctionnement général d'une institution de formation. Les tâches de la direction de l'École normale sont assez imposantes, comme en atteste la lettre suivante, envoyée à son Supérieur :

Voilà près de trois semaines que j'ai commencé mon initiation aux problèmes d'une École Normale. C'est un monde *ex sui generis*, si complexe que je n'entreprendrai pas de vous le décrire. Qu'il me suffise de vous dire à quoi je passe mon temps.

J'ai discuté avec chacun des professeurs (15) de leur programme de classe et des méthodes d'enseignement qu'ils proposent aux futurs professeurs. Et, pour

⁵² Lettre de O. Boily, s.j. à R. Charbonneau, Sudbury, 7 septembre 1961, AJS 370/24.

⁵³ Lettre de L. Matte, s.j. à R. Charbonneau, Sudbury, 28 janvier 1963, AJS 370/64.

avoir une notion plus exacte de leurs cours, je me suis imposé d'assister aux cours de presque tous les professeurs.

Avec le Principal et son adjoint, j'ai passé des heures à essayer de comprendre les détails de l'administration, c'est-à-dire, de toute cette papeterie requise pour mettre le Ministère au courant de tout ce qui se fait à l'École, absolument tout. [...].

J'ai en plus assisté aux activités parascolaires des étudiants, travail de la chorale, de l'annuaire du collège où se manifeste l'émulation des onze Écoles Normales, activités du conseil des Étudiants, Séances littéraires, récréatives, *etc.*, *etc.* Encore une fois, c'est un monde que très peu connaissent, je ne crains pas de l'affirmer.

Les réunions du personnel pour la promotion des étudiants est [*sic*] le plat de résistance. Pendant trois jours, tout le personnel réuni discute ensemble de chaque sujet de chaque élève (300). Travail dont les multiples règles sont fixées par le Ministère. J'étais heureux d'avoir vu cela de mes yeux, car je ne sais comment je m'y aurais [*sic*] pris en juin prochain. Chaque Principal doit ensuite se rendre au Parlement où tous ensemble confrontent leurs résultats. Je devrai aller à Toronto le 12 juin pour assister à cette autre réunion.

Je ne parle pas des nombreux mémoires adressés au Principal (500 pages) qu'il m'a fallu lire, comprendre; de l'enseignement pratique, ie. de l'envoi de nos élèves dans les écoles, du choix des professeurs-critiques, des salaires qu'il faut donner à ces professeurs, aux Principaux et aux commissions scolaires pour le trouble que nous leur imposons; des formules qu'il faut remplir pour faire payer tout le monde. Je vous en montrerai peut-être des échantillons. Tout doit se faire de façon réglementaire

[sic], sinon, me dit-on Toronto vous renvoie vos « feuilles ».

Après que j'aurai terminé mon stage ici, le 24 je devrai à la demande de M. Mustard me rendre à Toronto pour 2 jours, le 28 et 29 mai. Sur place, je m'initierai aux détails de l'administration. Je constate que le gouvernement ne nous met pas des milliers de piastres en main sans nous préparer à bien les utiliser. Après quoi, M. Woodroof [sic], son assistant, viendra à Sudbury. Équiper l'école, chercher des logements aux Normaliens, faire les horaires, programmes de classes, etc, tels sont quelques-uns des petits soucis qui me suivent. Quand je songe à ces choses, aux 16 classes que j'aurai à enseigner chaque semaine, à la rencontre de tous les Normaliens pour les étudier et les « recommander », à l'administration, aux multiples rencontres des Principaux et Inspecteurs toujours en présence des hauts officiers du Ministère, il m'arrive de ne pas trop bien dormir. Je voudrais bien qu'il en soit autrement. Peut-être pourrais-je bientôt m'y habituer. Mais c'est vous ennuyer avec mes petits problèmes, alors que vous en portez bien d'autres! Je vous salue bien respectueusement en attendant de vous voir,

Sincèrement en N.S.,

(signé) Jacques Martineau, S.J.⁵⁴.

Dans cette lettre, le père Martineau décrit le climat qui règne à la nouvelle école dans ses premiers moments. Ce témoignage montre aussi la rapidité de l'ouverture de l'ÉNS et le peu de ressources dont il dispose.

Voici les membres de la première équipe de professeurs, en juin 1963 : Joseph Potvin, vice-principal; Joseph Thibault, responsable de l'enseignement des sciences sociales et des

⁵⁴ Lettre de J. Martineau, s.j. à L. Matte, s.j., Ottawa, 17 mai 1963, AJS 370/79.

mathématiques; André Émery, des cours d'anglais; Claude Raymond, du français et de la méthodologie; Mignonne Larocque, des arts visuels et de la musique; Jacques Giroux, des sciences sociales et des mathématiques.⁵⁵

La question de l'emplacement permanent de l'ÉNS n'est pas encore résolue au moment de son ouverture. Il faudra attendre sept ans avant d'emménager dans des locaux qu'elle pourra considérer comme étant les siens. Entre-temps, le ministère préfère louer des locaux plutôt que de prendre des décisions hâtives quant au site et à la construction d'un édifice permanent. L'ÉNS occupe, pendant deux ans, quelques locaux au *LaSalle Secondary School*, dans le quartier du Nouveau-Sudbury, loin de la cité universitaire. Elle y dispose de quatre salles de classes, d'un bureau pour la direction et d'une petite salle pour les professeurs. Puis, l'Université Laurentienne l'accueille dans des locaux temporaires pendant cinq ans. Ce n'est que vers 1968 que le projet de construction prend son envol. L'édifice permanent sera parachevé en 1970.

Conclusion

Somme toute, la fondation de l'ÉNS, de sa conception à son établissement, aura pris un peu moins de dix ans, soit de 1957 à 1965. À ce moment-là, le personnel enseignant est en place, l'achat de matériel s'effectue d'année en année, le projet de construction d'un site permanent avance et l'Ontario français bénéficie de la formation et de l'expertise d'un personnel enseignant compétent. Selon toute évidence, les principaux points soulevés et les inquiétudes avancées par les principaux intervenants dans le dossier, à la fin des années 1950, semblent résolus par la fondation de cette institution. De concert, les trois principaux instigateurs du projet, soit les représentants religieux, communautaires, politiques et économiques, ont réussi à obtenir du gouvernement provincial ontarien, une maison de formation du personnel enseignant pour ses écoles.

⁵⁵ Teachers' College Filling Out Its Staff/Has 150 Student Applications so far, *Sudbury Star*, 14 juin 1963; Vœux à l'École normale de Sudbury, *École ontarienne* (septembre/octobre 1963), Association des enseignants franco-ontariens (AÉFO).

Dans les quelques années suivant sa fondation, l'ÉNS s'établira physiquement, et en permanence, dans un immeuble auquel il sera éventuellement identifié et les instances dirigeantes du ministère de l'Éducation et de l'Université Laurentienne procéderont à l'intégration de l'ÉNS à la communauté universitaire. Ces deux changements marqueront de façon importante le parcours de cette maison de formation.